

COMMUNAUTE DE COMMUNES
de la MOYENNE MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE
*des Délibérations du Conseil de la Communauté de Communes
de la Moyenne Moselle*

Séance du 19 MAI 2011

Date de convocation :
5 mai 2011

L'an deux mille onze, le dix neuf mai à 20 heures 30
Le Conseil de la Communauté de Communes de la Moyenne Moselle, s'est réuni
au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de M. Philippe AUSSEDT

Nombre de conseillers :

* en exercice : 35

* présents : 31

* votants : 33

Étaient présents : Tous les membres, sauf :

Étaient excusées : Melle Murielle DEVINCEY, Mme Véronique THIRIOT
avec pouvoir

Était absent excusé : Mr Noël TROUY

Délib. n° 2004/11

Était absente : Mme Josiane HAMANN

Mr Frédéric DULOT a été désigné en qualité de secrétaire de séance

Objet : Budget primitif principal – Exercice 2011

- Fixation des taux d'imposition après réforme de la fiscalité locale
- Modification de la délibération n° 1096/11 en date du 10 mars 2011

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

➤ **modifie la délibération n° 1096/11 en date du 10 mars 2011**

➤ **FIXE** les taux d'imposition pour l'année 2011, à savoir :

⇒ Taxe d'habitation	4,83 %
⇒ Foncier bâti	3,76 %
⇒ Foncier non bâti	5,83 %
⇒ Cotisation Foncière des Entreprises	4,19 %

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré à CHARMES
Le 19 mai 2011
Le Président,
Philippe AUSSEDT
Maire de PORTIEUX